

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 : L'édito / **p.2** : Solidarité internationale / **p.3 à 6** : Place au débat (Par Jean-Claude CHAILLEY) / **p.7** : Actualité sociale (Par Eric RAMAZANOFF) / **p.8** : Coup de gueule (Par Michel JALLAMION)

L'ÉDITO

En cette rentrée de septembre, qui oserait dire que « l'automne sera chaud ». A droite comme à gauche, chacune et chacun semble avoir les yeux tournés vers une seule échéance : la prochaine élection présidentielle d'avril 2017. A droite c'est le concours pour être celui ou celle qui sera le plus « libéral », le plus anti-fonctionnaire, le plus « anti-immigrés »... Les chiffres pleuvent : moins 300 000 fonctionnaires ici, moins 500 000 là, tandis qu'un autre prône la fin du statut de la fonction publique, qu'un quatrième voudrait remplacer tous les directeurs d'administration centrale au profit de valets de la possible future nouvelle majorité et un cinquième aligner le régime des retraites du public sur celui du privé. C'est faire semblant d'oublier le pourquoi de la fonction publique et de son statut : faire en sorte que les personnels ne soient soumis à aucun intérêt privé et agissent à l'égard de tous les citoyens de la même manière. Il est vrai que cela peut paraître incongru pour ceux qui n'hésitent pas à dilapider les fonds d'une collectivité ou d'un service public à des fins privées ou à détourner des sommes parfois importantes pour satisfaire quelque lobby.

Il ne faudrait cependant pas croire que cette vision archaïque soit l'apanage de la droite. Des responsables qui s'étiquettent eux-mêmes à gauche, bien qu'ils soient de vrais libéraux, tiennent le même langage. Difficile dans ces conditions pour le peuple de s'y retrouver. Il a, non sans raison, l'impression que droite ou gauche c'est du pareil au même. Et ceux qui tentent désespérément de dire le contraire sont ignorés des médias à la solde de grands patrons ou passent à des heures de faible écoute.

Pourtant contrairement à ce qu'on nous serine à longueur de journée, il n'y a pas de fatalité ni une seule politique possible. On le voit bien : la politique économique menée ces dernières années au profit des privilégiés ou des grandes entreprises est un échec patent. Ce n'est pas un hasard si la croissance de la zone euro est plus faible qu'ailleurs. Même le FMI le reconnaît !

Il semble d'ailleurs que cette politique soutenue par Merkel commence à faire grincer des dents en Allemagne. Les défaites pour la chancelière se suivent un dimanche après l'autre et pas seulement à cause de sa politique migratoire.

Il est vrai que cette politique a conduit nombre de foyers allemands sous le seuil de la pauvreté.

Il en est d'ailleurs de même en France même si, grâce à un système social pas encore complètement détruit, le remède a été un peu moins douloureux. Alors que nous pouvions nous enorgueillir d'avoir les meilleurs écoles et hôpitaux du monde, la politique d'austérité est passée par là... Et, mesure après mesure, ce sont toujours les mêmes qui trinquent tandis qu'une petite minorité s'enrichit toujours davantage. La France a le triste privilège d'être le pays européen qui rémunère le mieux les actionnaires des entreprises, alors même que de plus en plus de gens, y compris des salariés en CDI, dorment dans la rue. Comment en vouloir à celles et ceux qui cherchent une autre voie que celle prônée au niveau national par le duo LR/PS, même si, on le voit bien au niveau régional ou local, droite et gauche ce n'est pas nécessairement la même politique ?

(suite page 2)

L'EDITO (suite)

Oui, une autre politique économique fondée sur la croissance et l'emploi est possible ! Oui, des services publics forts et efficaces, modernes et performants sont une nécessité pour maintenir la cohésion sociale ! Oui, la France a les moyens de mener une politique économique répartissant mieux le travail et offrant de meilleurs salaires à ses actifs et de meilleures retraites. Non, il n'y a aucune fatalité à ce que l'âge de la retraite soit encore repoussé alors même que dans beaucoup d'entreprises le fait d'atteindre les 50 ans est synonyme de licenciement ou de retraite anticipée.

Fin octobre, pour réfléchir à un « manifeste » qui pourrait servir de base à notre apport pour une reconstruction de la gauche sur une base sociale et républicaine, RESO réunira une « Rencontre citoyenne » à laquelle tous les adhérents et lecteurs seront invités.

Marinette BACHE

SOLIDARITE INTERNATIONALE

► Allemagne: grosse mobilisation contre le Traité transatlantique



En Allemagne, où la population est largement hostile à ce traité en cours de négociation entre les Etats-Unis et l'UE, 320.000 manifestants ont défilé samedi dans sept villes (Berlin, Hambourg, Munich, Francfort, Cologne, Stuttgart et Leipzig) pour dénoncer le projet de traité de libre-échange transatlantique (TAFTA, TTIP en anglais), un texte soutenu par Angela Merkel mais de plus en plus décrié en Europe et que

même Valls semble vouloir enterrer (il a demandé «un coup d'arrêt» des négociations avec les Etats-Unis).

Ce projet de traité vise à supprimer les barrières commerciales et réglementaires de part et d'autre de l'Atlantique pour créer une vaste zone de libre-échange.

Négocié depuis mi-2013 par le gouvernement américain et la Commission européenne, l'accord TTIP généraliserait un libre-échange portant un affaiblissement des normes sociales et de permettant l'importation de produits dommageables pour la santé.

Outre cette remise en cause des normes sociales, sanitaires et environnementales européennes, la création d'un mécanisme d'arbitrage parallèle pour les investisseurs étrangers affaiblirait le pouvoir des autorités publiques face aux grandes entreprises.

Outre le TTIP, pour lequel un nouveau round de négociations vient d'être fixé à début octobre, les manifestants entendent également exprimer leur opposition au Ceta, le traité de libre-échange avec le Canada dont la signature finale est attendue à la fin du mois prochain.

PLACE AU DÉBAT

Les services publics, alternative au libéralisme

Par Jean Claude CHAILLEY

Les services publics sont antinomiques au (néo)libéralisme, au tout privé. La puissance des banques, des multinationales, est politique autant qu'économique : elles dominent les états, réduisent la démocratie, la souveraineté populaire, à la portion congrue.

Le service public est l'alternative au « tout marché », générateur d'inégalités, de tensions sociales, voire de guerres.

Le service public, au plein sens du terme, c'est un choix de société : une République sociale, démocratique, écologique, laïque, fraternelle universaliste.

I Le libéralisme, une théorie « moderne »... au temps de Louis XV et Louis XVI

Les fondateurs de l'économie politique sont notamment les anglais Adam Smith et David Ricardo. Adam Smith était contemporain de Louis XV et Louis XVI. La « *recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* » date de 1776, donc avant la Révolution de 1789 qui, en France, mit fin à la féodalité et permit l'essor du capitalisme.

Ce qu'on nous serine à longueur de télé comme « moderne » c'est pareil, parfois pire qu'en 1776, aggravé par le fait que le monde a profondément changé.

La « main invisible du marché »

Pour Adam Smith: « *chaque individu... est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions...* ».

C'est la recherche de l'intérêt personnel, dans le cadre de la **propriété privée, du marché, de la libre concurrence, qui conduit à l'intérêt général.**

- **2 siècles plus tard, c'est le traité de Lisbonne, son économie de marché, sa libre circulation des hommes et des capitaux, sa concurrence dite libre et non faussée.**
- En réalité, l'économie mondiale est dominée par les oligopoles : Goldman Sachs, BNP, Apple, Samsung, Pfitzer, Bayer (Monsanto), Sanofi, Bouygues, Vinci, Total...

Le marché, c'est notamment le « marché du travail ».

Il devrait donc y régner la libre concurrence entre travailleurs : pas de salaire minimum, pas de droits collectifs, ni de protection sociale. Resterait la charité pour « les plus démunis ».

- D'où les réformes dans toute l'Union européenne, Hartz, mini jobs, jobs 0 heure, la « mobilité », la « flexibilité », les contre réformes en France du public comme du privé, le retour à l'individualisation, le contrat contre la loi.
- Il ne devrait pas y avoir de syndicats, car ils faussent la concurrence. D'où la loi Le Chapelier dès 1791 et la lutte permanente des salariés pour fonder des mutuelles puis des syndicats contre ceux qui veulent les détruire ou les transformer en syndicats d'accompagnement, dont la loi El Khomri et la criminalisation de l'action syndicale.

Le libéralisme, le marché, c'est une conception de l'Etat

Contrairement à ce qu'on entend parfois, **il n'y a jamais disparition de l'Etat.** Pour les libéraux, le rôle de l'Etat, c'est surtout de protéger la propriété privée, d'imposer les lois libérales, donc essentiellement les fonctions régaliennes, police, armée, justice. Conception opposée au programme du Conseil National de la Résistance !

La « main invisible du marché », c'est le privé

- Vagues successives de privatisation, lutte acharnée contre les services publics, notion qui n'existe ni dans le traité de Lisbonne, ni dans le traité de Rome. Aux Etats Unis (Obamacare), on a interdit au public de concurrencer les assurances privées : la « libre » concurrence, ça ne marche que dans un sens.

Le libéralisme détruit le service public au moyen d'une gestion copiée sur le privé

- **New Public Management, « Hôpital entreprise »** des lois Bachelot et Touraine... (L'habillage idéologique libéral, c'est de présenter le privé comme LE modèle, ce qui est hautement discutable comme en témoigne le nombre de dépôts de bilan)
- **Mise en concurrence, ARS, autonomie des universités...**
- **Réformes territoriales** : mise en concurrence des territoires, métropoles, « villes-monde », pôles de compétitivité, Groupements Hospitaliers de Territoire, affaiblissement des communes... et leur pendant en déserts d'industrie, de services publics... déserts qui s'étendent des zones rurales jusqu'à l'intérieur des métropoles.

Pour Adam Smith et David Ricardo, c'est le travail qui crée les richesses.

Pour Hollande – Valls – Gattaz – Sarkozy – Juppé... c'est « l'entrepreneur ».

- On mesure la régression : hormis pour quelques syndicats et partis, **de nos jours c'est « l'entrepreneur » qui est supposé créer les richesses**. Pourtant, les jours de grève, on constate que sans travail rien ne fonctionne.
- **La notion de travail est défigurée dans « l'activité » de la loi El Khomri**, l'auto-entrepreneur « ubérisé », ou sans « activité » du tout.
- **La notion de travail disparaît dans le revenu universel** : les libéraux font planer le rêve qu'on pourrait avoir un niveau de vie correct sans travailler. Or, ce n'est pas la planche à billets qui crée les richesses, c'est l'ouvrier, l'infirmière, l'ingénieur. En Finlande, on teste le revenu universel à 560 euros, le RSA universel.

La théorie libérale a fait son temps depuis longtemps. On veut imposer la régression sociale comme « scientifique », donc non discutable, sinon on serait « négationniste »

- On peut comprendre (et même admirer) Adam Smith, David Ricardo...sur le plan historique : personne ne regrette la féodalité (Quoique nos monarques républicains...).
- Peut-on parler **d'intérêt général** lorsque 62 personnes possèdent plus que 3,5 milliards d'êtres humains, que des milliards n'ont pas accès aux services publics de base ?
- Les libéraux veulent imposer la régression libérale comme « scientifique ». Quiconque la contesterait (syndicat, parti, économiste) serait taxé de « **négationnisme économique** », dont il faudrait se « **débarrasser** » ! (Pierre Cahuc, André Zylberberg).

LES SERVICES PUBLICS, ALTERNATIVE AU LIBERALISME

Le service public, c'est les valeurs de la République, l'intérêt général, l'égalité, la solidarité, la fraternité, la démocratie, la laïcité, l'universel.

La base du service public : la distinction public-privé : « La propriété publique fondement du service public » Anicet Le Pors

- Le privé c'est le profit, le dividende des actionnaires. Le marketing, c'est « *la satisfaction des besoins des clients en réalisant un profit* » (P. Koetler). Il s'agit donc des besoins des seuls clients solvables sur un segment de marché, chaque client apportant au minimum le taux de profit décidé.
- Pour Anicet le Pors
« ...On dit qu'il y a **service public** quand trois conditions sont réunies : **une mission d'intérêt général, une personne morale de droit public pour l'accomplir, un droit et un juge administratifs...** La notion de service public est ainsi devenue plus complexe, mais **ses principes de fonctionnement n'ont cessé d'être réaffirmés : égalité, continuité, adaptabilité...** ». L'opposition au libéralisme est totale.

Remarques:

- La nature de l'opérateur n'est pas neutre. Pourtant, souvent on ne sait pas si on parle d'un service public ou d'une mission de service public déléguée au privé. Le flou délibérément entretenu facilite la généralisation de la marchandisation.
- Il n'y a pas identité entre bien public et bien commun : pour simplifier, en restant dans une typologie à deux dimensions, un bien public n'exclut personne de son accès : l'éclairage public. Un bien commun exclut ceux qui n'appartiennent pas au groupe considéré. Biens publics comme biens communs peuvent être rendus par un opérateur privé ou public.

L'égalité d'accès aux services publics : contrairement au privé, chacune et chacun doit pouvoir y accéder.

Continuité : il doit y avoir accès aux services publics, à la protection sociale sur l'ensemble du territoire, donc la **proximité** est fondamentale. La continuité est liée à l'aménagement du territoire, à la lutte contre les déserts de services publics.

Mutabilité - adaptabilité : les besoins évoluent, les techniques évoluent. Le service public, justement parce qu'il n'a pas l'objectif de rentabilités ahurissantes à court terme, peut et doit être à la pointe du progrès, moteur d'investissements utiles, de transition écologique, de soutenabilité pour les décennies à venir.

La qualité : contrairement à ce que tend la politique actuelle, le service public, ça ne doit pas être un « socle pour les plus démunis »... et une prise en charge de qualité par le privé lucratif. Les services doivent être de haute qualité. Dans ce

cadre, le numérique a toute sa place (comme à l'inverse, il peut contribuer au chômage et à la dégradation des services publics).

La Démocratisation, la souveraineté populaire.

- **Le service public, ça peut être la démocratie** parce que le but, c'est la **satisfaction des besoins de la population**.
- **A contrario, il ne peut guère y avoir d'avancées démocratiques dans un contexte de coupes budgétaires, de marchandisation**, de mise en concurrence des services publics : cars « Macron », camions contre la SNCF, « mutualisations » de la loi NOTRe et de la loi Touraine...), Maisons de Service Au Public contre la Poste..., réformes territoriales qui mettent les citoyens en concurrence pour « limiter les dégâts »...
- **Selon le rapport de force – pas toujours au niveau nécessaire - cette politique oblige souvent à défendre et pas seulement à se battre sur des revendications et propositions. D'où le nom Convergence des comités de Défense et Développement des Services Publics.**
- La démocratisation, ce n'est pas seulement l'accès de toutes et tous à des services publics, c'est la possibilité **d'en décider**, ce qui implique la participation à tous les niveaux pertinents des citoyens, des personnels, des élus, le « triptyque ».
- La démocratisation du service public rejoint les questions institutionnelles : nos présidents « normaux » ou pas « engageant la France » dans des « sommets » (G7 ou 8, G20, Conseil européen...) puis imposent leurs décisions à tous les niveaux, depuis les députés jusqu'à la plus petite localité. La démocratisation au sens plein s'inscrit dans le débat sur une réforme constitutionnelle permettant à la souveraineté populaire de s'exercer.

Le champ des services publics ; la privatisation / socialisation / appropriation sociale

- Dès l'origine, Convergence a lutté contre des privatisations, qui se sont néanmoins réalisées. Avions- nous tort ? Sont-elles irréversibles ? Peut-on revenir sur certaines d'entre elles ? (avec gestion démocratique, pas la nationalisation des pertes puis privatisation des profits de 1981).
- Il faut défendre certains monopoles **comme l'obligation fondatrice de la Sécurité Sociale de 1945 de cotiser à la Sécurité sociale (y compris les cotisations « patronales »)**.
- Il peut y avoir des **pôles publics** et certains sont en débat : un pôle public financier avec nationalisation de la BNP et de la Société Générale, un Pôle public de l'énergie avec renationalisation d'EDF, un Pôle public du médicament...

Le service public, le statut, c'est la laïcité, la séparation de l'Etat et des religions. Rejetant tout communautarisme, c'est l'égalité d'accès des citoyens et citoyennes au service public dans toute la France.

Le statut est fondamental pour les usagers et les personnels : il permet de résister aux pressions politiques, patronales, religieuses, d'avoir autant de services publics que de majorités politiques (ou leur carence).

Le difficile mais incontournable enjeu européen.

- **Le service public est antinomique au libéralisme, donc aux traités libéraux : Lisbonne, CETA, TAFTA, TISA.... Anicet Le Pors : « Cette conception (du service public) est largement ignorée au sein de l'union européenne... marginalisation de l'intérêt général et du service public face au principe de concurrence ».**
- **Les directives et « paquets » d'ouverture à la concurrence ont conduit aux restructurations, ouvrant la voie aux privatisations. Le semestre européen, le Pacte de stabilité, entraînent les coupes budgétaires, le transfert au privé (qui ne compte pas dans le ratio manipulé de « dépenses publiques », toujours trop élevées).**
- **Les coopérations** entre Etats et services publics sont possibles et nécessaires. Pas entre multinationales : ce sont des ententes illégales ou des fusions prédatrices comme Bayer – Monsanto.
- La « Constitution » / traité de Lisbonne a été rejetée en mai 2005 car libérale et menaçant les services publics. Quant à son remplacement par un **nouveau traité européen** respectant la **souveraineté populaire**, impulsant des **services publics démocratisés dans toute l'Europe...**c'est un chantier et un débat...

Un fort secteur public et nationalisé limiterait le poids politique du secteur privé.

- Dans la Trilatérale (fondée par D Rockefeller, H Kissinger...) il y a interpénétration de dirigeants des grandes multinationales, des grandes banques ET d'institutions internationales ET de chefs de gouvernements, ministres, parlementaires - de droite comme de gauche- des économistes, journalistes, juges ...
- L'université d'été du MEDEF a « auditionné » nombre de candidats à la présidentielle.

Un fort secteur public et nationalisé est un atout pour l'industrie et non un handicap

- ✓ Parce qu'il construit les infrastructures, les logements sociaux, les moyens de transport ; l'Education nationale forme des personnels compétents ; la Sécurité Sociale, l'hôpital public, garantissent la bonne santé des personnels...
- ✓ Par les commandes passées.
- ✓ On a eu simultanément affaiblissement des services publics ET désindustrialisation

L'aménagement du territoire

Le service public du 21^{ème} siècle nécessite l'aménagement équilibré du territoire, permettant l'essor de services publics de qualité et de proximité sur toute la France, ainsi que le développement industriel. Sinon, dans les déserts – qui sont de plus en plus dans les métropoles -, on ira de recul en recul.

La transition écologique, le développement durable

La conception de long terme, soutenabilité, du service public est nécessaire à la transition écologique actuellement freinée par les nécessités de profitabilité à court terme, le détournement de nombre de taxes dites « écologiques » aux fins de boucler des budgets.

Le financement des services publics : c'est une question de priorités

- ✓ Après avoir martelé que « les caisses sont vides », on a trouvé entre autres 40 Milliards pour le CICE compensés par les coupes sur les services publics et la protection sociale.
- ✓ Un service public efficace – il doit y avoir utilisation optimale de l'argent public - est moins cher que la multiplication des opérateurs privés (cf. Sécurité Sociale / complémentaires)
- ✓ Il y a 200 Milliards d'aides aux entreprises, 300 Milliards de coût du capital (emprunts, dividendes), 90 Milliards de fraude fiscale et sociale : il y a des marges de manœuvre (sans « rincer » l'argent des salariés en dépôt dans les banques ou en assurance vie... pour les vieux jours).
- ✓ Un Pôle public financier pourrait financer les services publics, la transition écologique, dans des conditions satisfaisantes.

Solidarité, laïcité, vivre ensemble

Le service public, égal sur tous les territoires, est rendu indépendamment de la couleur de peau, de la religion ou de l'absence de religion. C'est est un facteur de solidarité, de lien social, de lutte contre le communautarisme, le racisme, la xénophobie.

Universalité, internationalisme

Les besoins des populations sont à peu près les mêmes dans le monde entier. Le service public est donc une nécessité universelle, une revendication de tous les peuples: logement, éducation, eau, santé, transport, énergie, communication...

Résistance Sociale appelle à participer aux Assises du Service Public les 19 et 20 novembre à la mairie de Montreuil (93).

Le 18 novembre, à 18 heures, Convergence et Notre Santé En Danger co-organisent une soirée sur la Sécurité sociale, fortement menacée par le libéralisme, à la mairie de Montreuil également.

ACTUALITÉ SOCIALE

Le modèle mutualiste mis à mal

Par Eric MARAZANOFF

Depuis plusieurs années, les mutuelles ont été impactées par différentes réformes et mesures qui transforment radicalement les modèles de solidarités qu'elles avaient pu construire et altèrent leur fonctionnement démocratique.

Dernière mesure en date, le Gouvernement a pris la décision de labelliser des contrats spécifiques pour les seniors. Les contenus de ces contrats, de même que leurs tarifs, devraient être encadrés par plusieurs décrets. Cette mesure est présentée comme devant permettre un meilleur accès à la complémentaire santé pour les plus de 65 ans. Sauf que, derrière cet affichage « généreux », se profile un nouveau morcellement des solidarités qui, à terme, se retournera contre les retraités eux-mêmes. En effet, la solidarité ne jouera plus, dans ces contrats, qu'entre personnes âgées de plus de 65 ans, ce qui limitera fortement les transferts de solidarités intergénérationnels.

Cette mesure parachèvera une évolution à l'œuvre depuis la création de la CMU-C. Il existe, en effet, déjà une douzaine de dispositifs différents pour aider à l'acquisition d'une telle complémentaire. Dans un communiqué de presse en date du 20 juillet, la Mutualité Française a d'ailleurs tenu à souligner qu'avec « ces labels, notre système de protection sociale s'inscrit encore un peu plus dans une approche de segmentation catégorielle qui trouve aujourd'hui ses limites, les personnes étant protégées en fonction de leur statut (salarié, indépendant, senior...) alors même que les parcours de vie sont de moins en moins linéaires. Cette évolution va à rebours des objectifs d'universalité, de cohérence et de mutualisation auxquels la Mutualité est attachée ».

Autre conséquence de ces évolutions, le fonctionnement démocratique des mutuelles, qui certes est perfectible, est de plus en plus mis à mal. En effet, alors qu'il était de la responsabilité des Assemblées générales de fixer, notamment, les niveaux des prestations ainsi que les niveaux des cotisations, désormais l'encadrement des différents dispositifs d'aide à l'accès à la complémentaire santé, de même que le développement des contrats collectifs en entreprise, siphonnent leurs prérogatives. Désormais, le contenu des contrats est fixé, soit par les pouvoirs publics (contrats éligibles à l'Aide à la Complémentaire Santé par exemple), soit par les branches professionnelles ou les entreprises (contrats collectifs obligatoires).

Au final, c'est donc le modèle mutualiste lui-même qui est remis en cause. Les mutuelles fonctionnent de moins en moins comme des sociétés de personnes qui y adhèrent volontairement et décident ensemble de la conduite de la structure. En effet, les mutuelles, comme les autres opérateurs du complémentaire, apparaissent de plus en plus comme gestionnaires de dispositifs, ou accords, dont les contenus, voire les équilibres, relèvent de la volonté des pouvoirs publics ou de négociations dont elles ne sont pas parties prenantes. Il n'est pas sûr que la démocratie sociale et la responsabilisation des acteurs y gagnent.

Si les mesures récentes ont comme objectif affiché de permettre un meilleur accès aux soins pour tous, le choix de s'appuyer sur la « généralisation » de la complémentaire santé par des mesures qui assignent les différents publics dans des dispositifs d'aide à l'accès à la complémentaire santé spécifiques peut apparaître comme paradoxal.

Ne serait-il pas plus judicieux, pour lutter contre les inégalités en matière de santé, de renforcer la Sécurité sociale obligatoire (qui ne rembourse plus que 50% des soins de ville qui sont essentiels en matière d'accès aux soins) ? Le montant des aides fiscales et sociales qui accompagnent le développement des contrats obligatoires d'entreprises trouverait certainement ici à s'employer plus efficacement. Pour mémoire, selon un rapport de l'IGAS, publié en avril 2016, les exemptions d'assiette de cotisations sociales patronales et salariales de la participation de l'employeur pour les contrats collectifs et obligatoires représenteraient entre 2,4 et 4,3 milliards d'euros.

Quant à la Mutualité, elle doit réinventer son modèle. Si elle veut éviter la banalisation, et être confondue avec les autres opérateurs de la complémentaire santé et de la prévoyance (assureurs à but lucratifs, Institutions de prévoyance), elle se doit de réinterroger son fonctionnement et ses interventions en tant qu'acteur global de santé. Son nouveau projet fédéral, en cours d'élaboration, qui devrait affirmer son appartenance au mouvement social, peut y contribuer. Encore faudra t'il ne pas se contenter de mots.

COUP DE GUEULE

On roule sur la tête !

par Michel JALLAMION

La ligne Lyon-Bordeaux a été créée au milieu du XIX^{ème} siècle afin de relier l'Est à l'Ouest de la France.

Il fallait au bout de 150 ans un dépoussiérage. La SNCF s'y est employée : elle a supprimé certains tronçons non rentables tout en permettant la continuation de la ligne. Il est donc possible de continuer à faire Bordeaux-Lyon en passant par Guéret et Montluçon tout en faisant que cela soit plus rentable pour la SNCF... cela demande juste un petit peu plus de temps qu'au 19^{ème} siècle... puisque l'on passe désormais par Paris !

Certains voyageurs, certaines organisations d'usagers, ont hurlé, une pétition a été lancée par nos copains de CODERAIL qui ont obtenu 10 000 signatures etc., bref les réfractaires de tous pols à la beauté du modernisme se mobilisent !

Leurs critiques ? En une journée ce ne serait plus possible de faire un voyage de dix heures avec escale sans correspondance assurée ni train de nuit, ce trajet demanderait plus d'infrastructures et donc le coût serait supérieur à la rénovation de l'ancienne ligne et cela fait exploser le prix pour l'usager, ... remarques tellement peu digne d'intérêt que Valls en visite à Montluçon les a souverainement méprisés. Mais pourquoi des Creusois ont l'idée d'avoir encore de la famille ou des intérêts dans l'Est de la France ou pire veulent la visiter juste pour leur plaisir ! Feraient mieux d'aller en région bordelaise puisque les transports sont désormais prévus pour ça !

La nouvelle SNCF *low-cost* incarnée par Guillaume Pepy en a marre de ces empêcheurs de tourner en rond qui l'obligent à maintenir la gare de Guéret et de Montluçon, pourtant pas assez rentables, ouvertes ! Les modifications d'horaires, la fermeture partielle ou total de guichet... rien n'y fait... que voulez-vous y a encore des nostalgiques qui pensent devoir sauvegarder nos services publics....

Heureusement Macron a eu une idée lumineuse : des bus pas chers. C'est génial le bus, c'est moderne, pas comme le train qui date du XIX^{ème} ! En plus c'est plus rapide (ben oui, puisque le bus ne passe pas par Paris, faut suivre) !

Bref Flexibus remporte en mai ce marché. Hourra ! Génial ! crie en juin le merveilleux journal « La Montagne » toujours dans la mesure. Heureux qu'ils sont les Creusois ! Le bus est plébisci-

té. Pour à peine 10 € ils peuvent aller à Bordeaux ou à Lyon, au choix, à partir de Montluçon ou de Guéret. On se demande même pourquoi y a encore des trains qui roulent tellement c'est peu cher et confortable le bus !

Mais voilà, entre juin et septembre patratras. Le patron de Flexibus (et les journalistes de « La Montagne ») ont remarqué que les cars à 10 € n'étaient pas rentables ! Et donc la ligne est supprimée.

Que s'est-il passé ? Le gouvernement souhaitait-il fermer les gares de Guéret et Montluçon et a-t-il abandonné ce projet ? Because les mobilisations ? Because la présidentielle ? Car nous ne sommes pas des gogos : seul le patron de Flexibus et Macron peuvent rester sérieux en disant que le transport en bus n'est pas concurrentiel au train. C'est vrai il ne l'est pas : le train est plus rapide, plus confortable, moins cher c'est pour cela qu'on l'a développé. Par contre les cars *low-cost* sont un désengagement de l'État au profit du privé : c'est parce que l'offre de transport ferré diminue que Flexibus se développe (D'ailleurs pas folle, la SNCF, prévoyant sa propre privatisation future, a créé sa propre filiale OUIbus pour remporter le marché que l'État laisse au privé).

Bref ces bus « peu chers » sont une arnaque : c'est une offre d'appel en attente du coup fatal porté au service public des transports. Cet épisode montre que le marché ne peut répondre par miracle à l'intérêt général, ce n'est pas pour rien si historiquement les sociétés privées exploitant les transports (dont les infrastructures ont été en large partie financées par les fonds publics « les rois de la mines et du rail ont-ils fait autres choses que dévaliser le travail ? ») ont été regroupées puis nationalisées. Seule la puissance publique peut répondre au besoin exprimé démocratiquement... encore faut-il laisser le soin à l'expression, donc au débat public, d'exister et avoir des gouvernements et des grands commis de l'État plus soucieux de l'intérêt général que de leur carrière et de leur bien-être. Il est grand temps de se mobiliser pour nos biens communs que sont les services publics car sinon qu'en restera-t-il dans 5 ans ? Les Assises nationales du service public du 21^{ème} siècle, les 26 et 27 novembre tombent à pic, mobilisons-nous !

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)